



CTB



**RAPPORT DES
RESULTATS 2015
PROJET DE RENFORCEMENT DES
CAPACITES INSTITUTIONNELLES DU
SENEGAL PAR L'OCTROI DE BOURSES
SEN 10 888 11**

ACRONYMES	4
1 APERÇU DE L'INTERVENTION	5
1.1 FICHE D'INTERVENTION.....	5
1.2 EXECUTION BUDGETAIRE.....	6
1.3 AUTOEVALUATION DE LA PERFORMANCE.....	6
1.3.1 <i>Pertinence</i>	6
1.3.2 <i>Efficacité</i>	7
1.3.3 <i>Efficiéce</i>	8
1.3.4 <i>Durabilité potentielle</i>	9
1.4 CONCLUSIONS.....	9
2 MONITORING DES RESULTATS	11
2.1 ÉVOLUTION DU CONTEXTE.....	11
2.1.1 <i>Contexte général</i>	11
2.1.2 <i>Contexte institutionnel</i>	11
2.1.3 <i>Contexte de gestion : modalités d'exécution</i>	12
2.1.4 <i>Contexte HARMO</i>	12
2.2 PERFORMANCE DE L'OUTCOME.....	13
2.2.1 <i>Progrès des indicateurs</i>	13
2.2.2 <i>Analyse des progrès réalisés</i>	14
2.2.3 <i>Impact potentiel</i>	14
2.3 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 1.....	16
2.3.1 <i>Progrès des indicateurs</i>	16
2.3.2 <i>État d'avancement des principales activités</i>	16
2.3.3 <i>Analyse des progrès réalisés</i>	16
2.4 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 2.....	18
2.4.1 <i>Progrès des indicateurs</i>	18
2.4.2 <i>État d'avancement des principales activités</i>	18
2.4.3 <i>Analyse des progrès réalisés</i>	18
2.5 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 3.....	20
2.5.1 <i>Progrès des indicateurs</i>	20
2.5.2 <i>État d'avancement des principales activités</i>	20
2.5.3 <i>Analyse des progrès réalisés</i>	20
2.6 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 4.....	22
2.6.1 <i>Progrès des indicateurs</i>	22
2.6.2 <i>État d'avancement des principales activités</i>	22
2.6.3 <i>Analyse des progrès réalisés</i>	22
2.7 THEMES TRANSVERSAUX.....	23
2.7.1 <i>Environnement</i>	23
2.7.2 <i>VIH SIDA</i>	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
2.8 GESTION DES RISQUES.....	24
3 PILOTAGE ET APPRENTISSAGE	25
3.1 REORIENTATIONS STRATEGIQUES.....	25
3.2 RECOMMANDATIONS.....	25
3.3 ENSEIGNEMENTS TIRES.....	25
4 ANNEXES	26

4.1	CRITERES DE QUALITE.....	26
4.2	DECISIONS PRISES PAR LE COMITE DE PILOTAGE ET SUIVI.....	30
4.3	CADRE LOGIQUE MIS A JOUR	31
4.4	APERÇU DES MORE RESULTS	42
4.5	RAPPORT « BUDGET VERSUS ACTUELS (Y – M) »	43

Acronymes

CSC	Cahier Spécial des Charges
CTB	Coopération Technique Belge, Agence belge de développement
DAGE	Direction de l'Administration Général et de l'équipement
DAMINO	Logiciel de suivi administratif et de gestion financière des boursiers de la CTB
DBRLA	Direction des Bassins de Rétection et des Lacs Artificiels
DCT	Direction de la Coopération Technique (Ex DAT)
DGS	Direction Générale de la Santé
DPRS	Direction de la Planification et de la Recherche en Santé
DRH	Direction des Ressources Humaines
DTF	Dossier Technique et Financier
EST	Direction Expertise Sectorielle et Thématique du siège de la CTB
IB	Institution Bénéficiaire
M&E	Monitoring et évaluation
MCD	Médecin Chef de District
MCR	Médecin Chef de Région
MHA	Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement
MHA	Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement
MONOP	Outil de planification trimestriel des projets de la CTB
MSAS	Ministère de la Santé et de l'Action Sociale
OPS	Direction des Opérations de la CTB siège
PAGOSAN	Programme d'Appui à la Gouvernance Sanitaire
PAODES	Programme d'Appui à l'Offre et à la Demande de Soins
PIC	Programme Indicatif de Coopération
PNDRH	Plan National de Développement des Ressources Humaines du MSAS
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PRC	Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelles par l'octroi de bourses
RESSEN	Représentation CTB au Sénégal
RM	Région Médicale
SMCL	Structure Mixte de Concertation Locale
SNEEG	Stratégie Nationale Egalité et Equité de Genre
TDR	Termes de Référence
UBES	Unité Bourses d'Etude du siège de la CTB
UC	Unité de Coordination
UCP	Unité de Coordination du Projet
UNICEF	Fond des Nations Unies pour l'Enfance

1 Aperçu de l'intervention

1.1 Fiche d'intervention

Intitulé de l'intervention	Projet de Renforcement des Capacité Institutionnelles par l'octroi de bourses
Code de l'intervention	SEN108811
Localisation	Dakar, Diourbel, Fatick, Kaffrine, Kaolack et Thiès
Budget total	3 142 140 €
Institution partenaire	Ministère de la Santé ; Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement ; Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement rural
Date de début de la Convention spécifique	18 mars 2013
Date de démarrage de l'intervention/ Comité de pilotage d'ouverture	30 juillet 2013
Date prévue de fin d'exécution	30 juin 2016
Date de fin de la Convention spécifique	17 mars 2017
Groupes cibles	<p>Le groupe cible est de deux ordres :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Individuel : les bourses seront attribuées aux agents des institutions bénéficiaires, responsables de la programmation et de la mise en œuvre des politiques des secteurs de concentration du PIC, y compris l'intégration des thèmes transversaux à ces politiques. La priorité sera accordée aux agents de terrains. • Institutionnel : les demandes seront basées sur les besoins de formation exprimés par les institutions. <p>Un accent particulier sera mis sur la promotion des candidatures féminines dans une perspective de respect de la parité.</p>
Impact¹	Les capacités institutionnelles et organisationnelles du Sénégal sont renforcées
Outcome	Les capacités des institutions sénégalaises actives dans la zone et les secteurs de concentration de la coopération belge sont améliorées par la formation de leur personnel masculin et féminin
Outputs	<p>R1: Les besoins en développement des capacités des institutions des secteurs d'intervention et l'offre de formation locale sont identifiés.</p> <p>R2 Les compétences des agents (hommes et femmes) des institutions Bénéficiaires du secteur de la Santé au niveau central et déconcentré, qui ont bénéficié d'une formation et/ou d'un accompagnement ont été renforcées.</p>

¹ L'impact se réfère à l'objectif général ; l'outcome se réfère à l'objectif spécifique ; l'output se réfère au résultat escompté

	<p>R3 Les compétences des agents (hommes et femmes) des institutions Bénéficiaires du secteur de l'Eau et de l'Assainissement, au niveau central et déconcentré, qui ont bénéficié d'une formation et d'un accompagnement ont été renforcées.</p> <p>R4 :</p> <p>a.) « Les capacités des IB « sectorielles » sont renforcées en matière de prise en compte du genre</p> <p>b.) de même les compétences des agents (hommes et femmes) des institutions Bénéficiaires qui viennent directement en soutien la stratégie nationale en matière d'égalité et d'équité en matière de genre sont renforcées</p>
Année couverte par le rapport	2015

1.2 Exécution budgétaire

Rubrique	Budget total	Dépenses		Total Dépenses	Balance au 31/12/2015	Taux d'exécution fin 2015
		Start to 2014	2015			
Total	3 142 140	628 495.62	1 186 739.79	1 815 235.01	1 326 904.99	58%
Résultat 1	200 000	81 882.81	36 218.58	118 101.39	81 898.61	59%
Résultat 2	1 115 900	313 423.13	669 742.01	983 165.14	132 734.86	88%
Résultat 3	1 021 500	68 800.47	232 853.06	301 653.53	719 846.47	30%
Résultat 4	395 333	51 840.58	77 624.90	129 465.48	265 867.52	33%
Réserve Budgétaire	9 377	0	0	0	9 377	0%
Frais de personnel	184 200	62 889.04	64 602.84	127 501.88	56 698.12	69%
Investissements	28 500	5 296.56	22 392.82	27 689.38	810.62	97%
Frais de fonctionnement	79 830	41317.66	25 580.92	66 898.58	12 931.42	84%
Audit, suivi et évaluation	107 500	3 035.03	57 724.26	60 759.29	46 740.71	57%

1.3 Autoévaluation de la performance

1.3.1 Pertinence

Performance

Pertinence	A
-------------------	---

En termes de pertinence, le développement des ressources humaines au Sénégal est une priorité dans le Plan Sénégal Emergent (PSE) et le Plan National de Développement Sanitaire 2009- 2018 (PNDS).

Au niveau sectoriel le projet cadre parfaitement avec les stratégies mises en œuvre pour le développement des ressources humaines, notamment en ce qui concerne le secteur santé avec le Plan National de Développement des Ressources Humaines (PNDRH).

Le développement institutionnel dans le secteur de l'eau et de l'assainissement a aussi besoin d'un renforcement des capacités des ressources humaines. Un plan national de renforcement des capacités est en cours de finalisation par le Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement.

En l'absence de politique claire de renforcement des compétences, au niveau du Secteur eau et assainissement, tout était à construire à partir de l'analyse des besoins réalisée par le projet et les études commanditées par les autres Partenaires Techniques et Financiers.

Le démarrage décalé des différents projets de la coopération sénégal-belge a rendu certaines activités moins pertinentes qu'elles ne l'étaient au moment de leur identification. Néanmoins, pour le secteur de la santé, l'accent a été mis sur des formations dites critiques, singulièrement dans le domaine de la santé de la reproduction.

La logique d'intervention est toujours pertinente, notamment avec la révision suite à la formation « More Results » de la stratégie (reformulation des résultats 2, 3 et 4 pour les rendre plus opérationnels car les premiers résultats identifiés étaient juste une désagrégation de l'objectif spécifique) et des indicateurs pour l'atteinte des résultats.

Dans le rapport 2014, nous écrivions déjà ce qui suit : « **Pour les activités liées au résultat 4, celle portant sur « Elaborer une stratégie paritaire d'attribution des bourses » peine à être réalisé. Trois appels d'Offres infructueux ont été lancés qui confirment notre questionnement sur la faisabilité de l'activité et sa pertinente ; est-il besoin d'une stratégie pour attribuer des bourses de manière paritaire ? De même, sur un plan opérationnel l'atteinte de la parité est aléatoire, du fait que, par exemple, contrairement au secteur de la Santé où le pourcentage de personnel féminin est conséquent (plus de 52% avec une surreprésentation des sages-femmes), le personnel féminin dans le secteur de l'Eau et de l'Assainissement représente moins de 15 % de l'ensemble du personnel (cadres et techniciens) ».**

Ces observations restent d'actualité et l'objectif 50% de bourses attribuées aux femmes dans le secteur de l'eau et de l'assainissement a été révisé : il s'agit aujourd'hui plus d'équité que de parité, même si des séances d'information et de sensibilisation sur la prise en compte de la dimension genre ont été déroulées dans le cadre d'un accompagnement global portant sur l'institutionnalisation du genre au sein du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement.

1.3.2 Efficacité

	Performance
Efficacité	B

2015 a été une année charnière avec une accélération sensible des activités du projet. Les activités planifiées suite à l'analyse des besoins sont progressivement mises en œuvre.

En effet, le tableau ci-dessous permet de voir une nette amélioration de l'efficacité par rapport à 2014. Mieux, certains objectifs sont même dépassés, notamment en termes de % de bénéficiaires du niveau déconcentré et en termes d'IB formées.

En outre, les formations ont des effets quasi immédiats pour les formations critiques

comme celles relatives à la santé de la reproduction comme en atteste le témoignage auprès de l'Attaché Assistant de Coopération à l'Ambassade de Belgique à Dakar par le VLOV (association des accoucheuses flamandes de Belgique) : « **Nous avons ensuite travaillé ensemble avec les sages-femmes de Mbour. Depuis les 10 ans de partenariat entre le VLOV www.vlov.be et les sages - femmes de Mbour on a vraiment vu une évolution positive. On a constaté des améliorations concernant le tutorage, les formations dans les urgences obstétricales, et le suivi complet de l'accouchement. Les sages-femmes sont enchantées des formations que notre BTC organise. Mais aussi un gouvernement stable est bon pour la santé!**

On voit de plus en plus de sages - femmes motivées, impliquées dans leur travail qui essaient, avec peu de moyens, de faire ce qu' on attend d' elles.

Mais aussi le cadre médical est renforcé. L'hôpital de référence a maintenant 3 gynécologues, 2 spécialistes en néonatalogie. Il y a trois ans il n'y avait qu'un seul gynéco et pas de pédiatre ! »

Réalisations pour les deux secteurs et valeurs cumulées des résultats 2, 3 & 4	Valeur de la Baseline	Valeur année 2014	Valeur année 2015	Valeur cumulée	Cible finale	% de réalisation au 31/12/2015
% de candidats sélectionnés provenant des niveaux déconcentrés.	0	76 %	81 %	78%	60%	118 %
Nombre activités	0	6	16	22	60	36 %
Nombre de sessions (actions)	0	7	39	46	105	44 %
Nombre total de bourses attribuées	0	271	820	1.091	2.484	44 %
Nombre de personnes formées	0	271	767	1.038	1.994	52 %
Nombre d'IB formées	0	43	57	57	64	89 %

1.3.3 Efficience

	Performance
Efficience	B

L'équipe du projet a été renforcée en 2015 avec le recrutement en juillet d'un Responsable Administratif et Financier et en décembre d'une Assistante Administrative.

Le projet s'est focalisé sur des formations dites critiques afin de ne pas disperser les ressources disponibles.

Dans le domaine de la santé, il est permis de penser au regard des résultats actuels que le projet est

De plus, la participation de différentes IB des deux secteurs de concentration à la formation de formateurs (animation et ingénierie de la formation) permet de démultiplier les activités de RC et réduire les coûts jadis utilisés pour la mobilisation de consultants dans certaines thématiques. Ainsi les membres du Service National de l'Hygiène qui ont participé à cette formation en novembre ont déjà animé une formation déconcentrée sur le Prévention Ebola pour les agents de leurs services.

En outre, d'une manière générale, le rapport qualité/coût des activités (coût moyen d'une activité étant de 33 423€ tandis que le coût d'une session de 5 jours pour quinze personnes revient à 11 141€ soit un coût moyen homme/jour de 203€ tous frais compris) reste raisonnable et l'Unité de Coordination du Projet veille à rationaliser les coûts de fonctionnement qui se résument à environ 13% des dépenses globales du projet.

1.3.4 Durabilité potentielle

	Performance
Durabilité potentielle	B

Sur ce point, on peut présager d'une durabilité des résultats du projet au regard de la nature des outputs attendus, mais cela dépend non de l'appropriation des processus enclenchés par les institutions bénéficiaires, mais surtout de la volonté politique des décideurs des deux secteurs concernés.

Sur ce dernier aspect, il importe de rappeler que l'Etat du Sénégal mise très clairement sur le développement des ressources humaines dans le cadre du Plan Sénégal Emergent, et les importantes ressources financières mises à la disposition du Bureau Organisation et méthode (200 000 000 FCFA soit environ 305 000 euro/an) et du Ministère de la Santé et de l'Action Sociale (100 000 000 FCFA soit environ 152 500 euro/an). Pour le secteur de l'hydraulique et de l'assainissement la ligne n'a pas été approvisionnée suite à la demande du ministère en charge de ce secteur qui bénéficie actuellement du soutien de plusieurs PTF (Royaume de Belgique, Grand-Duché de Luxembourg et l'USAID).

En outre, l'expérience de la CTB en matière de financement de la formation fait des émules dans le cadre de la spécialisation des médecins. En effet, un partenariat Public Privé est né de cette expérience entre le Ministère de la Santé et de l'Action Sociale et la Fondation de la Société Nationale de Télécommunication pour la mise à disposition de 20 bourses de spécialisation d'un montant de 250 000 FCFA mensuel chacune. Pour rappel, le MSAS dispose de son propre Plan de Développement de Ressources Humaines, et ce simple fait atteste d'une volonté politique affichée.

Par ailleurs, la capitalisation des processus (analyse des besoins de renforcement de compétences, élaboration des plans de formation, mise en œuvre, suivi et évaluation) et son appropriation par les institutions bénéficiaires permettra de multiplier les chances de durabilité des résultats.

1.4 Conclusions

Le PRC est aujourd'hui sur la bonne voie et les difficultés liées à la mise en œuvre des activités dans le secteur de l'hydraulique et de l'assainissement ont été aplanies. Tout porte aujourd'hui à croire que les objectifs seront atteints, ce qui est déjà le cas pour le secteur santé où la quasi-totalité des activités réalisées portaient sur des compétences critiques avec un focus sur la santé de la reproduction.

Dans le secteur de l'eau et de l'assainissement, les obstacles freinant la mise en œuvre ont été pour la plupart levés et l'optimisme est permis pour la suite.

En 2015, le projet a distribué 788 bourses de formation (groupées et/ou individuelles) dont 359 dans le secteur de l'eau et de l'assainissement (1760 hommes/jours de formation) et 429 dans le secteur de la santé (3601 hommes/jours de formation). 57 Institutions Bénéficiaires ont ainsi été touchées dont 37 dans le secteur de la santé et 20 dans le secteur de l'eau et de l'assainissement.

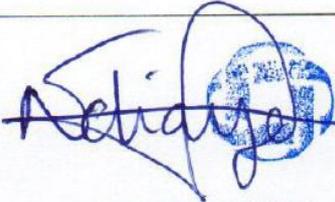
Les bénéficiaires indirects du projet se chiffrent à plus de cinq millions (5 000 000) de personnes (compte non tenu des bénéficiaires du niveau central), soit la population des 5 régions de la zone d'intervention.

Mme le Ministre de la Santé et de l'action Sociale a envoyé une correspondance de remerciement suite à la restitution de l'audit genre et magnifié la contribution du projet dans le processus d'institutionnalisation du genre dans son département.

Pour mémoire, le témoignage du VLOV (association des accoucheuses flamandes de Belgique) auprès de l'Attaché Assistant de Coopération à l'Ambassade de Belgique à

Dakar est assez explicite (CF. Efficacité, 1.3.2).

De plus, les différents témoignages des chefs de services des niveaux centraux et déconcentrés des deux secteurs de la santé et de l'eau assainissement montrent très clairement que le projet est sur la bonne voie.

Fonctionnaire exécution nationale	Fonctionnaire exécution CTB
 Bassirou NDIAYE	<p data-bbox="550 772 965 985">Projet de Renforcement de Capacités 121, SOTRAC MERMOZ ROUTE DE OUAKAM BP 24474 OUAKAM DAKAR T +221 33 860 70 49 F +221 33 864 01 27</p>  Alioune KEITA

2 Monitoring des résultats

2.1 Évolution du contexte

2.1.1 Contexte général

Le Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelles du Sénégal par l'octroi de bourses a démarré dans un contexte de restructuration des ministères en charge de l'eau (eau potable et eau productive) et de l'assainissement, avec une nouvelle distribution des directions qui a vu la Direction des Bassins de Rétention et des Lacs Artificiels (DBRLA) être logée au Ministère de l'Agriculture.

Cet état de fait a non seulement causé un retard dans la mise en place des structures de gestion du projet, notamment du Conseil Sectoriel eau-assainissement, mais justifie aussi une étape supplémentaire dans l'analyse des besoins du secteur avec notamment la nécessité d'un audit organisationnel.

Pour le secteur de la santé, malgré une légère baisse constatée pour les indicateurs concernant la santé de la mère et l'enfant, la mortalité maternelle continue d'être au centre des préoccupations du secteur (Dixit Madame le Ministre de la Santé et de l'Action Sociale chaque jour au Sénégal 4 femmes meurent en donnant naissance). Les instructions du top management ont permis de se focaliser sur les formations critiques dans le domaine de la santé de la mère et de l'enfant et d'accélérer la mise en œuvre.

Les lenteurs administratives ne favorisent pas une mise en œuvre diligente du projet. Cependant, force est de constater que l'existence même du Plan de Développement des Ressources Humaines est une référence et un atout important pour le projet.

Pour le thème transversal genre, une démarche globale existe au niveau du Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfance avec pour objectif la mise en place d'une démarche cohérente au sein de l'ensemble des départements ministériels pour une intégration effective de la dimension genre dans les différentes structures de l'Etat.

Un mécanisme de prise en compte des deux autres thèmes transversaux (Environnement et VIH SIDA) reste à être défini au plan opérationnel.

2.1.2 Contexte institutionnel

L'ancrage institutionnel au niveau de la Direction de l'Assistance Technique (DAT) devenue Direction de la Coopération Technique (DCT), structure anciennement en charge de la gestion des bourses, demeure pertinent mais n'a jusque là aucun impact (ni positif ni négatif) sur la mise en œuvre de l'intervention.

Pour rappel, au moment de la formulation du projet et jusqu'en juillet 2014, la DCT dépendait du Bureau Organisation et Méthodes (BOM), structure administrative d'étude, de conseil et d'assistance en matière d'organisation administrative, de renforcement des capacités des institutions et des ressources humaines de l'Etat et de coordination de la politique nationale de coopération technique.

Aujourd'hui directement rattachée au Secrétariat Général de la Présidence de la République, la DCT est composée de 3 divisions : Division de la Formation, Division de

l'Administration et de la Gestion des Personnels Assistants Techniques et des Volontaires et Division de la Coopération Technique. Elle a pour mission de coordonner des ressources de la coopération technique dans une optique de relève de l'assistance technique étrangère et de renforcement des capacités des ressources humaines et des établissements et Institutions d'excellence du Sénégal. Elle s'occupe notamment de Renforcer les capacités et exploiter les offres de bourses d'études, de Valoriser les ressources humaines et Point Focal National de la Coopération Technique entre Pays en Développement (CTPD), etc. Elle travaille avec de nombreux partenaires, par exemple : France, Egypte, Japon, Suède, PNUD, UNICEF, etc. Elle couvre divers domaines : Environnement et gestion des ressources naturelles, Agriculture et Développement rural, Santé, Genre et développement, Education et formation professionnelle, Hydraulique et assainissement, etc.

A noter que ces changements n'ont aucun effet sur le fonctionnement du projet.

2.1.3 Contexte de gestion : modalités d'exécution

Il est clair que la modalité « Régie » présente des avantages pour la prise de décision, notamment financière.

La seule véritable difficulté à ce jour reste le nombre important de marchés publics avec comme conséquence une charge de travail très lourde.

Le recrutement d'un Responsable Administratif et Financier et d'une Assistante Administrative a cependant permis une meilleure répartition des charges.

Cependant, il importe de signaler que la présidence tournante de la SMCL ne facilite pas la tenue des réunions et la prise de certaines décisions importantes car il est difficile d'accorder les calendriers des deux secrétaires généraux des deux départements ministériels et l'absence de l'un ou de l'autre entraîne l'absence de la plupart des représentants de leur ministère..

2.1.4 Contexte HARMO

Le PRC, par nature, est un projet transversal qui doit apporter plus de cohérence à l'ensemble de l'intervention de la Belgique au Sénégal ; une initiative de mise en cohérence a été prise par l'unité de coordination avec l'identification des actions au niveau des autres interventions pouvant faire l'objet d'interaction avec le PRC.

La matérialisation de cette interaction se fait actuellement dans la mise en œuvre des activités avec le PAODES et le BARVAFOR principalement.

Dans le secteur de la Santé, un groupe technique de suivi a été mis en place composé d'un représentant de la Direction de la Santé de la Reproduction et de la Survie de l'Enfant (DSRSE), de deux représentants du PAODES (l'ATI Conseillère en qualité et l'ATN santé publique) et le Coordinateur du PRC.

Des rencontres régulières permettent d'assurer la cohérence des interventions et la pertinence des choix des bénéficiaires des formations, au-delà des rôles décisionnaires du Cercle Sectoriel et de la SMCL.

Les thématiques spécifiques et les périodes d'exécution n'étant pas les mêmes pour l'ensemble des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) intervenant dans les deux secteurs de concentration, une harmonisation est presque impossible ; néanmoins,

l'analyse des besoins dans les deux secteurs a fait l'objet de partage. Mieux, une interaction existe dans le domaine du genre pour la réalisation des audit ainsi que dans le secteur eau assainissement avec le SEN 030 Tome 2 financé par la Coopération Luxembourgeoise.

2.2 Performance de l'outcome



2.2.1 Progrès des indicateurs

Outcome : Les capacités des institutions sénégalaises actives dans la zone et les secteurs de concentration de la coopération belge sont améliorées par la formation de leur personnel masculin et féminin					
SECTEUR SANTE					
Indicateurs	Valeur de la Baseline	Valeur année N-1	Valeur année N	Cible année N	Cible finale
% des bourses ayant amélioré les compétences et l'expertise requises par les agents pour la fonction qu'ils occupent	0	ND	100 %	70 %	70%
% des boursiers utilisant les compétences acquises au service de leur fonction.	0	ND	100 %	80 %	80%
% des boursiers toujours au service de l'IB 6 mois après leur formation.	0	ND	99,5 %	95 %	95%
% des boursiers occupant un poste correspondant à la formation suivie	0	ND	100 %	100 %	80%
Nombre d'accords de partenariats établis entre le PRC et les IB	0	31 ²	37 ²	37	44
Nombre d'actions de RC organisées pour les compétences critiques, dans le secteur de la Santé	0	4	26	31	55
SECTEUR EAU & ASSAINISSEMENT					
% des bourses ayant amélioré les compétences et l'expertise requises par les agents pour la fonction qu'ils occupent	0	ND	100 %	100 %	70%
% des boursiers utilisant les compétences acquises au service de leur fonction.	0	ND	100 %	100 %	80%
% des boursiers toujours au service de l'IB 6 mois après leur formation.	0	ND	97,7 %	95 %	95%
% des boursiers occupant un poste correspondant à la formation suivie	0	ND	100 %	100 %	80%
Nombre d'accords de partenariats établis entre le PRC et les IB	0	12 ²	20 ²	20	20

² Ce nombre indique le nombre d'IB ayant bénéficié des activités de RC du PRC. Les accords de partenariats seront formalisés au cours de l'année 2016.

Nombre d'actions de RC organisées pour les compétences critiques, dans le secteur de l'Eau/Assainissement	0	3	13	20	43
---	---	---	----	----	----

2.2.2 Analyse des progrès réalisés

Au regard du tableau ci-dessus, l'on constate que tous les indicateurs sont au vert et que le retard pris au démarrage du projet ne remet pas en cause l'atteinte de l'objectif spécifique. En effet, le seul indicateur qui pose problème est relatif à la signature des accords de partenariat qui tardent à être formalisés.

Dans le secteur de la santé, le projet a atteint un taux d'exécution de 88% avec un taux d'engagement de 100% qui justifie l'introduction auprès de la SMCL d'une proposition de réaménagement budgétaire pour la prise en charge de certaines activités déjà validées.

Dans le secteur de l'eau et de l'assainissement, le faible taux d'exécution se justifie par les lenteurs administratives. Cependant, des décisions majeures viennent d'être prises par les autorités du secteur à travers la désignation de représentants du DAGE et du Secrétaire Général aux fins d'accélérer la cadence.

2.2.3 Impact potentiel

Pour plusieurs activités, notamment les formations en échographie et en Soins Obstétricaux et Néonataux d'Urgence (secteur de la Santé), SIG, GIRE et sur les procédures de passation de marchés publics (Eau-assainissement), il y a un impact certain en terme d'amélioration de la performance et de l'efficacité, particulièrement sur :

- Le développement foetal et la santé post natale de la mère dans les 28 districts de la zone d'intervention ; en effet, les deux séries de formation en échographie et en Soins obstétricaux et néonataux d'urgence ont permis une meilleure prise en charge des bénéficiaires par :
 - Une amélioration de l'aide au diagnostic avec désormais au moins un médecin formé en échographie générale dans 23 districts sur 28 (les 05 autres districts seront pris en charge dans une prochaine formation) et 50 sages-femmes d'état (SFE) formées en échographie obstétricales (ce chiffres est en train d'être porté à 85 avec la formation de 35 autres SFE) dont au moins une par district. Dans les districts de Bambey et de Ndofane par exemple, l'échographie était assurée par un médecin prestataire privé qui était rémunéré en fonction du nombre de malade ; désormais, les échographies sont réalisées par les SFE formées au grand bonheur des populations qui devaient chaque fois attendre la disponibilité du prestataire privé.
 - Une amélioration notable de la prise en charge des patientes en Soins obstétricaux et néonataux d'urgence de base avec la formation d'au moins 10 SFE par district pour une population cible de **216 792 femmes**

au niveau des 05 régions.

Les effets de ces formations concernent **5 560 735 bénéficiaires indirects** répartis dans les 28 districts des 05 régions de la zone d'intervention du projet.

- La Gestion des Ressources en eau au niveau des différents bassins versants, notamment grâce à l'implication des Collectivités Locales dont 22 d'entre elles, partenaires du BARVAFOR, ont bénéficié de la formation GIRE. Il existe désormais une masse critique suffisante d'agents techniques, d'acteurs associatifs et d'élus à même de prendre en charge les questions liées à la gestion des ressources en eau;
- La gestion des marchés publics dans les institutions bénéficiaires et dans les projets mis en œuvre par la CTB grâce à la formation de tous les intervenants dans le processus. A titre d'exemple, les principaux acteurs des processus de passation des marchés au niveau du MHA ont bénéficié de la formation complète réalisée par l'ARMP en 2014 sur financement du PRC.
- De l'avis même des bénéficiaires, la formation Excel a eu des effets quasi immédiats sur le fonctionnement des agents ayant participé à la session complète (Excel de Base et Excel Avancé), singulièrement pour ceux intervenant dans le suivi évaluation, la gestion de diverses données ainsi que les assistantes administratives et/ou financières.

2.3 Performance de l'output 1



2.3.1 Progrès des indicateurs

Output 1 : Les besoins en développement des capacités des institutions des secteurs d'intervention et l'offre de formation locale sont identifiés.					
Indicateurs	Valeur de la <i>Baseline</i>	Valeur année N-1	Valeur année N	Cible année N	Cible finale
Un document présentant l'analyse des besoins en RC Santé est disponible	0	1	Réalisé	Réalisé	1
Un document présentant l'analyse des besoins en RC Eau/Assainissement est disponible	0	1	Réalisé	Réalisé	1
Un document inventoriant l'offre de formation des IF académiques et non académiques du Sénégal et de la sous-région est disponible	0	1	Réalisé	Réalisé	1

2.3.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités ³	État d'avancement :			
	A	B	C	D
Analyser les capacités et compétences nécessaires pour réaliser la vision, la mission et la stratégie des institutions bénéficiaires	X			
Capitalisation des capacités développées par les bourses en s'appuyant sur une base de données intégrant les données des programmes bourses dans les pays partenaires		X		

2.3.3 Analyse des progrès réalisés

2.3.3.1. Secteur Santé

a. Analyse des besoins de formation

Une analyse des besoins de RC a été réalisée par le Cabinet STOOOP CONSULTING avec des propositions validées par la SMCL. Cette analyse a intégré le volet analyse de l'offre de formation, ce qui fait que l'activité, telle que libellée initialement, a été donc supprimée. Ainsi, elle a permis l'identification de 39 formations groupées et 3 formations individuelles de spécialisations.

L'analyse qualitative des offres de formation menée par l'UCP du projet a permis d'établir le listing de l'ensemble des institutions de formation existant au Sénégal pour le secteur de la santé, ainsi que les institutions les plus connues au niveau régional et en Belgique. Cette liste a été établie à partir de trois sources : a) Le volet Instituts de formation dans

³ A : Les activités sont en avance
 B : Les activités sont dans les délais
 C : Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.
 D : Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

DAMINO et le DTF ; b) l'édition 2011 de CURSUS SENEGAL, qui reprend toutes les formations universitaires et professionnelles existant au Sénégal tous secteurs confondus ; c) les différents sites internet produisant des répertoires sur les instituts de formation et les universités.

2.3.3.2. Secteur Eau-assainissement

a. Analyse des besoins de formation

Outre le travail réalisé avec une « équipe cadre » du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement (MHA), pour identifier les besoins prioritaires, l'analyse des besoins de RC effectuée par le cabinet PRAGMAGORA a abouti à l'élaboration en 2014 d'un plan de renforcement de capacités pour le secteur Eau-Assainissement ; ce travail a permis d'identifier 28 actions de formations groupées.

L'analyse qualitative des offres de formation a permis de disposer d'une liste des institutions de formation pour le secteur eau & assainissement ;

Les plans de RC pour les deux secteurs ont été validés par la SMCL du 27 février 2015

En conclusion, nous pouvons dire que l'essentiel des activités relatives au résultat 1 ont été réalisées. Toutes les études ont été bouclées et leur exploitation a permis l'accélération des activités en 2015.

2.4 Performance de l'output 2

2.4.1 Progrès des indicateurs

Output 2 : Les institutions bénéficiaires dans le secteur de la santé ont renforcé leur fonctionnement et performance grâce aux formations.					
Indicateurs	Valeur de la <i>Baseline</i>	Valeur année N-1	Valeur année N	Cible année N	Cible finale
% de candidats sélectionnés provenant des niveaux déconcentrés.	0	79 %	92 %	80 %	60%
Nombre activités pour Secteur Santé	0	4	9	15	48
Nombre sessions (actions) pour Secteur Santé	0	4	26	31	105
Nombre total de bourses attribuées Santé	0	76	429	491	1.297
Nombre de personnes formées	0	76	416	451	1.735
Nombre d'IB formées	0	31	37	36	44

2.4.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités ⁴	État d'avancement :			
	A	B	C	D
Accompagner le développement des plans de formation et suivi des résultats des formations		X		
Mise en œuvre des formations répondant à la demande dans le secteur de la santé		X		

2.4.3 Analyse des progrès réalisés

- Au total, 3.601 hommes/jours de formation ont été réalisés pour le secteur de la santé.
- Sur 15 activités identifiées, pour la planification 2015, comme étant prioritaires pour le Secteur de la Santé, 9 activités ont été programmées et réalisées. En outre, plusieurs activités ont été planifiées pour le dernier trimestre 2015 et seront réalisées au cours du premier semestre de l'année 2016 :
 - Une formation de la Direction des Ressources Humaines du MSAS ;
 - Une formation des prestataires de santé des 28 districts et du niveau régional sur le nouveau partogramme de l'OMS ;
 - Une formation des agents du service National d'Hygiène en WASH en situation d'urgence à l'institut BIOFORCE.
- Il faut souligner que les engagements budgétaires nécessités pour ces 9 actions correspondent à 100% (voire plus) du budget attribué à ce résultat. Il sera donc nécessaire de procéder à des ajustements budgétaires pour réaliser, à partir de 2016, les autres activités identifiées.

⁴ A : Les activités sont en avance
 B : Les activités sont dans les délais
 C : Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.
 D : Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

2.4.3.1. Formations groupées portant sur le renforcement des capacités - 2015

Le tableau ci-dessous présente les activités, le volume d'homme/jour de formation ainsi que les principaux indicateurs caractérisant les bénéficiaires.

Nature des formations dispensées SANTE	H/J	Bénéficiaires				
		Total	Hommes	Femmes	Niveau Central	Niveau Déconcentré
IRSS	441	21	15	6	7	14
COOPAMI	96	8	5	3	6	2
Formation sur le Système d'information et de gestion de la Direction Générale de l'Action Sociale	168	56	19	37	15	41
GENRE comme condition du développement durable	80	2	0	2	2	0
SONUB	1740	290	4	286	0	290
Echographie Générale	78	13	11	2	0	13
Echographie Obstétricale	930	31	0	31	0	31
Formation de formateurs SNH	40	4	3	1	4	0
Visite d'étude sur la protection sociale en santé en lien avec le PAODES COOPAMI	28	4	4	0	4	0
	3.601	429	61	368	38	391

2.4.3.2. Bourses individuelles - 2015

Thématiques	Nombre de bourses
Micro Assurance santé	05 bourses ⁵
Initiation à la Recherche sur les Systèmes de Santé (IRSS)	07 bourses ⁶
Genre comme condition du Développement Durable	02 bourses
Otologie et Chirurgie Otologique	01 bourse
Audiologie	01 bourse
Finances Publiques	01 bourse
Gynécologie Obstétrique	02 bourses
Sciences de Gestion	01 bourse

⁵ Pour information, 03 bourses en 2014

⁶ Pour information, 07 bourses en 2013, 07 en 2014

2.5 Performance de l'output 3

2.5.1 Progrès des indicateurs

Output 3 : Les institutions bénéficiaires dans le secteur de l'eau et de l'assainissement ont renforcé leur fonctionnement et performance grâce aux formations.					
Indicateurs	Valeur de la <i>Baseline</i>	Valeur année N-1	Valeur année N	Cible année N	Cible finale
% de candidats sélectionnés provenant des niveaux déconcentrés.	0	73 %	70 %	75 %	60%
Nombre activités pour Secteur Eau / Assainissement	0	2	7	19	44
Nombre sessions (actions) pour Secteur Eau / Assainissement	0	3	13	20	96
Nombre total de bourses attribuées Eau / Assainissement	0	94	359	324	1.187
Nombre de personnes formées	0	94	319	280	259
Nombre d'IB formées	0	12	20	20	20

2.5.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des principales activités ⁷	État d'avancement :			
	A	B	C	D
Accompagner le développement des plans de formation et suivi des résultats des formations		X		
Mise en œuvre des formations répondant à la demande dans le secteur de l'eau-assainissement		X		

2.5.3 Analyse des progrès réalisés

- Au total 1.760 hommes/jours de formation ont été réalisés pour le secteur de l'eau et de l'assainissement.
- Sur 19 activités identifiées, pour la planification 2015, comme étant prioritaires pour le Secteur de l'Eau/Assainissement, 7 activités ont été programmées et réalisées. D'autres activités ont été planifiées au cours du dernier trimestre 2015 et seront réalisées en 2016 :
 - La formation de nouveaux acteurs du secteur de l'eau et de l'assainissement sur trois modules de passation des marchés publics (procédures de passation, gestion des contrats et délégation de service public) ;
 - La formation de nouveaux acteurs du secteur de l'eau et de l'assainissement sur les bases de données et les systèmes d'information géographique ;
 - Le renforcement de capacités sur les principes de l'administration et sur la gestion du courrier au bénéfice des personnels d'appui du MHA ;
 - La formation en comptabilité-matière des agents du MHA.
- L'ensemble des IB du secteur a participé au moins à une action de formation. 40 personnes ont ainsi participé à deux ou trois formations.
- Il convient de souligner que d'autres acteurs ont également participé à ces formations aux niveaux déconcentrés : Services des Eaux & Forêts ; Collectivités locales ; ANCAR ; ONG. Ce qui explique le nombre de 319 personnes formées.

-
- A : Les activités sont en avance
 B : Les activités sont dans les délais
 C : Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.
 D : Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

2.5.3.1. Formations groupées portant sur le renforcement des capacités - 2015

Nature des formations dispensées Eau Assainissement	H/J	Bénéficiaires				
		Total	Hommes	Femmes	Niveau Central	Niveau Déconcentré
Mise à niveau des agents du MAER en Procédure de passation des MP	60	30	23	7	30	0
Voyage d'étude DA et PASEPAR au Burkina Faso	40	8	7	1	3	5
Formation du personnel d'encadrement et recyclage du personnel exploitant des unités de potabilisation de l'eau au niveau des ASUFORs' dans le cadre du PEPAM Aqua	150	30	21	9	0	30
GIRE	920	184	132	52	25	159
Excel	460	92	52	40	37	55
Voyage d'étude sur les systèmes d'irrigation, initié dans le cadre du BARVAFOR	30	5	5	0	5	0
Formation de formateurs MHA & MAER	100	10	7	3	2	8
	1.760	359	247	112	102	257

2.6 Performance de l'output 4

2.6.1 Progrès des indicateurs

Output 4 : Les capacités des IB sont renforcées en matière de genre					
Indicateurs	Valeur de la <i>Baseline</i>	Valeur année N-1	Valeur année N	Cible année N	Cible finale
Nombre de plan de formation intégrant la dimension genre	0	2	0	0	2
% de nurses attribuées à des femmes – Secteur Santé	0	42 %	86 %	54%	54%
% de bourses attribuées à des hommes– Secteur Santé	0	58 %	14 %	46%	46%
% de bourses attribuées à des femmes – Secteur Eau / Assainissement	0	3 %	31 %	14%	14%
% de bourses attribuées à des hommes– Secteur Eau / Assainissement	0	97 %	69 %	86%	86%
Nombre de Cellules genre fonctionnelles au niveau des ministères	0	1	1	2	2

2.6.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités ⁸	État d'avancement :			
	A	B	C	D
Elaborer une Stratégie d'attribution paritaire des bourses				X
Appuyer le processus 'Gender mainstreaming' (approche intégrée) au niveau des IB des secteurs de la santé et de l'eau /assainissement en accord avec la Stratégie Nationale de l'Equité et de l'Egalité de Genre au Sénégal (SNEEG)		X		
Appuyer les IB concernées par le Mécanisme National du Genre (Gender Machinery)		X		

2.6.3 Analyse des progrès réalisés

L'ensemble des activités prévues ont été réalisées en partenariat avec la Direction de l'Egalité et de l'Equité de Genre (Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant), l'UC PEPAM, Lux-Dev, ONU Femmes et d'autres partenaires techniques et financiers (PTF).

Le résumé de ces activités se présente ainsi :

⁸ A : Les activités sont en avance
 B : Les activités sont dans les délais
 C : Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.
 D : Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

Activités	Niveau d'exécution
Réalisation de l'audit genre du Ministère de l'Hydraulique et de l'assainissement	Le marché a été lancé et les offres sont à l'étude
Réalisation de l'audit genre du Ministère de la Santé et de l'Action Sociale	L'audit a été réalisé et la restitution a eu lieu le 15 septembre 2015
Formation Cellule Genre du MHA	32 points focaux ont été formés (14 hommes / 18 femmes)
Elaboration Plan d'action Genre du MSAS	01 Plan d'action Genre du MSAS existe maintenant
Elaboration Plan d'action Genre du MHA	La Feuille de route a été élaborée

Pour rappel, en 2014, le MSAS a organisé des ateliers d'information et de sensibilisation avec les membres de la Cellule Genre et les Médecins Chefs de districts et régionaux. Ceci a donné une analyse claire des disparités et l'identification des problèmes au niveau de l'accès à l'emploi, du niveau de rémunération, de la protection sociale, de la capacité d'influence, etc. ainsi qu'une bonne analyse du budget dans le cadre macro-économique.

2.7 Thèmes transversaux

2.7.1 Environnement

Les contraintes et opportunités environnementales sont dûment prises en compte dans la stratégie de l'intervention dans le cadre de certaines formations comme celles portant sur la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) et sur les Systèmes d'Information Géographique (SIG) ;

2.8 Gestion des risques

Identification du risque ou problème			Analyse du risque ou problème			Traitement du risque ou problème			Suivi du risque ou problème	
Description du Risque	Periode d'identification	Catégorie	Probabilité	Impact Potentiel	Total	Action(s)	Resp.	Deadline	Progress	Statuts
Faiblesse du suivi post formation ne permettant pas de d'apprécier l'impact réel du programme	Q4 2015	REP	Medium	High	High Risk	Plus grande implication de l'ATI Qualité pour le secteur santé	UCP	Q2		
						Solliciter l'implication d'un responsable du secteur hydraulique	UCP	Q2		
						<i>Envisager un complément RH ou implication d'un membre équipe projet</i>	UCP	Q2		

3 Pilotage et apprentissage

3.1 Réorientations stratégiques

- Révision du cadre logique (activités, indicateurs de résultats et de processus) ; Cette révision a déjà été réalisée suite à la formation More Result qui a permis aux différents intervenants du projet (UCP et Partenaires) de revisiter le cadre logique pour le rendre raisonnable, notamment au niveau des résultats et des indicateurs.
- La mise en place des contrats cadres (une proposition de TDR pour 4 contrats marchés a été faite dont deux pour le secteur santé, un pour le secteur eau assainissement et un pour les compétences transversales).
- Remplacement du point focal national qui est appelé à faire valoir ses droits à la retraite en fin janvier 2016.

3.2 Recommandations

Recommandations	Acteur	Date limite
Réaménagement budgétaire (Suppression de certaines activités jugées non pertinentes et réaffectation des budgets, amputation de certaines lignes sur évaluées, etc.)	UCP, Contrôleur Financier, Controlling Siège, SMCL	Q1 2016
Lancement de marchés cadre pour réduire la charge de travail relative aux marchés publics et gagner du temps la mise en œuvre	UCP, PO, L&A Siège	Q2 2016
Mise en place du suivi post formation	UCP	Q2 2016

3.3 Enseignements tirés

Plusieurs enseignements sont à retenir :

- Les projets de RC ne peuvent pas être gérés comme l'ancien programme de bourse ; il requiert une équipe complète pour la mise en œuvre, tant le volume d'activité est important, notamment en termes de marchés public ; cette insuffisance a été corrigée par la représentation au cours de l'année 2015 avec le recrutement d'un Responsable Administratif et Financier et d'une Assistante Administrative.
- La modalité Gestion en régie est pertinente et a permis de contourner certaines difficultés qui auraient bloqué le fonctionnement du projet, notamment pour le secteur eau assainissement avec les lenteurs administratives.
- La particularité de l'intervention et son caractère transversal a suscité beaucoup de réflexions sur la pertinence ou non d'intégrer les activités dans les projets sectoriels. Il apparaît très clairement que la gestion d'un volume aussi important d'activités de formation ne saurait être intégré à un projet sectoriel, au risque de plomber sa mise en œuvre, à moins de multiplier les effectifs, ce qui poserait un autre problème de gestion des RH.
- La synergie avec les projets sectoriels permet cependant d'être plus efficace et plus pertinent, d'éviter le saupoudrage et de mettre le doigt sur les véritables besoins, au-delà des desideratas des institutions bénéficiaires.

4 Annexes

4.1 Critères de qualité

1. PERTINENCE : le degré dans lequel l'intervention est cohérente avec les politiques et priorités locales et nationales ainsi qu'avec les attentes des bénéficiaires.				
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins un 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i>				
Évaluation de la PERTINENCE : note totale	A	B	C	D
	X			
1.1 Quel est le degré de pertinence actuel de l'intervention ?				
X	A	Clairement toujours ancré dans les politiques nationales et la stratégie belge, satisfait aux engagements en matière d'efficacité de l'aide, extrêmement pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.		
	B	S'inscrit toujours bien dans les politiques nationales et la stratégie belge (sans être toujours explicite), relativement compatible avec les engagements en matière d'efficacité de l'aide, pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.		
	C	Quelques questions par rapport à la cohérence avec les politiques nationales et la stratégie belge, l'efficacité de l'aide ou la pertinence.		
	D	Contradictions avec les politiques nationales et la stratégie belge, les engagements en matière d'efficacité de l'aide ; la pertinence vis-à-vis des besoins est mise en doute. Des changements majeurs sont requis.		
1.2 La logique d'intervention, telle qu'elle est conçue actuellement, est-elle toujours la bonne ?				
	A	Logique d'intervention claire et bien structurée ; logique verticale des objectifs réalisable et cohérente ; indicateurs appropriés ; risques et hypothèses clairement identifiés et gérés ; accompagnement de sortie d'intervention mis en place (si cela est applicable).		
X	B	Logique d'intervention appropriée bien qu'elle puisse avoir besoin de certaines améliorations en termes de hiérarchie d'objectifs, d'indicateurs, de risques et hypothèses.		
	C	Les problèmes par rapport à la logique d'intervention peuvent affecter la performance d'une intervention et sa capacité à contrôler et évaluer les progrès ; améliorations requises.		
	D	La logique d'intervention est erronée et nécessite une révision en profondeur pour que l'intervention puisse espérer aboutir.		

2. EFFICIENCE DE LA MISE EN ŒUVRE JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel les ressources de l'intervention (fonds, expertise, temps, etc.) ont été converties en résultats de façon économe.				
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins deux 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B', pas de 'C' ni de 'D' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i>				
Évaluation de l'EFFICIENCE : note totale	A	B	C	D
		X		
2.1 Dans quelle mesure les inputs (finances, RH, biens & équipements) sont-ils correctement gérés ?				
	A	Tous les inputs sont disponibles à temps et dans les limites budgétaires.		
X	B	La plupart des inputs sont disponibles dans des délais raisonnables et ne nécessitent pas d'ajustements budgétaires considérables. Une certaine marge d'amélioration est cependant possible.		

	C	La disponibilité et l'utilisation des inputs posent des problèmes qui doivent être résolus, sans quoi les résultats pourraient courir certains risques.
	D	La disponibilité et la gestion des inputs comportent de sérieuses lacunes qui menacent l'atteinte des résultats. Des changements considérables sont nécessaires.
2.2 Dans quelle mesure la mise en œuvre des activités est-elle correctement gérée ?		
	A	Les activités sont mises en œuvre dans les délais.
X	B	La plupart des activités sont dans les délais. Certaines sont retardées, mais cela n'a pas d'incidence sur la fourniture des outputs.
	C	Les activités sont retardées. Des mesures correctives sont nécessaires pour permettre la fourniture sans trop de retard.
	D	Les activités ont pris un sérieux retard. Des outputs ne pourront être fournis que moyennant des changements majeurs dans la planification.
2.3 Dans quelle mesure les outputs sont-ils correctement atteints ?		
	A	Tous les outputs ont été et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps et de bonne qualité, ce qui contribuera aux outcomes planifiés.
X	B	Les outputs sont et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps, mais une certaine marge d'amélioration est possible en termes de qualité, de couverture et de timing.
	C	Certains outputs ne s(er)ont pas livrés à temps ou de bonne qualité. Des ajustements sont nécessaires.
	D	La qualité et la livraison des outputs comportent et comporteront plus que vraisemblablement de sérieuses lacunes. Des ajustements considérables sont nécessaires pour garantir au minimum que les outputs clés seront livrés à temps.

3. EFFICACITÉ JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel l'outcome (objectif spécifique) est atteint, tel que prévu à la fin de l'année N

Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins un 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D

Évaluation de l'EFFICACITÉ : note totale	A	B	C	D
		X		

3.1 Tel qu'il est mis en œuvre actuellement, quelle est la probabilité que l'outcome soit réalisé ?

	A	La réalisation totale de l'outcome est vraisemblable en termes de qualité et de couverture. Les résultats négatifs (s'il y en a) ont été atténués.
X	B	L'outcome sera atteint avec quelques minimales restrictions ; les effets négatifs (s'il y en a) n'ont pas causé beaucoup de tort.
	C	L'outcome ne sera atteint que partiellement, entre autres en raison d'effets négatifs auxquels le management n'est pas parvenu à s'adapter entièrement. Des mesures correctives doivent être prises pour améliorer la probabilité de la réalisation de l'outcome.
	D	L'intervention n'atteindra pas son outcome, à moins que d'importantes mesures fondamentales soient prises.

3.2 Les activités et les outputs sont-ils adaptés (le cas échéant) dans l'optique de réaliser l'outcome ?

	A	L'intervention réussit à adapter ses stratégies/activités et outputs en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. Les risques et hypothèses sont gérés de manière proactive.
X	B	L'intervention réussit relativement bien à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. La gestion des risques est relativement passive.

C	L'intervention n'est pas totalement parvenue à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes de façon appropriée ou dans les temps. La gestion des risques a été plutôt statique. Une modification importante des stratégies s'avère nécessaire pour garantir à l'intervention la réalisation de son outcome.
D	L'intervention n'est pas parvenue à réagir à l'évolution des circonstances externes ; la gestion des risques a été insuffisante. Des changements considérables sont nécessaires pour réaliser l'outcome.

4. DURABILITÉ POTENTIELLE : le degré de probabilité de préserver et reproduire les bénéfices d'une intervention sur le long terme (au-delà de la période de mise en œuvre de l'intervention).

Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins 3 'A', pas de 'C' ni de 'D' = A; Maximum 2 'C', pas de 'D' = B ; Au moins 3 'C', pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D

Évaluation de la DURABILITÉ POTENTIELLE : note totale	A	B	C	D
		X		

4.1 Durabilité financière/économique ?

A	La durabilité financière/économique est potentiellement très bonne : les frais liés aux services et à la maintenance sont couverts ou raisonnables ; les facteurs externes n'auront aucune incidence sur celle-ci.	
X	B	La durabilité financière/économique sera vraisemblablement bonne, mais des problèmes peuvent survenir en raison notamment de l'évolution de facteurs économiques externes.
C	Les problèmes doivent être traités en ce qui concerne la durabilité financière soit en termes de frais institutionnels ou liés aux groupes cibles, ou encore d'évolution du contexte économique.	
D	La durabilité financière/économique est très discutable, à moins que n'interviennent des changements majeurs.	

4.2 Quel est le degré d'appropriation de l'intervention par les groupes cible et persistera-t-il au terme de l'assistance externe ?

A	Le Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes sont fortement impliqués à tous les stades de la mise en œuvre et s'engagent à continuer à produire et utiliser des résultats.	
X	B	La mise en œuvre se base en grande partie sur le Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes impliqués eux aussi, dans une certaine mesure, dans le processus décisionnel. La probabilité d'atteindre la durabilité est bonne, mais une certaine marge d'amélioration est possible.
C	L'intervention recourt principalement à des arrangements ponctuels et au Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes en vue de garantir la durabilité. La continuité des résultats n'est pas garantie. Des mesures correctives sont requises.	
D	L'intervention dépend totalement des structures ponctuelles n'offrant aucune perspective de durabilité. Des changements fondamentaux sont requis pour garantir la durabilité.	

4.3 Quels sont le niveau d'appui politique fourni et le degré d'interaction entre l'intervention et le niveau politique ?

A	L'intervention bénéficie de l'appui intégral de la politique et des institutions, et cet appui se poursuivra.	
X	B	L'intervention a bénéficié, en général, de l'appui de la politique et des institutions chargées de la mettre en œuvre, ou à tout le moins n'a pas été gênée par ceux-ci, et cet appui se poursuivra vraisemblablement.
C	La durabilité de l'intervention est limitée par l'absence d'appui politique. Des mesures correctives sont requises.	
D	Les politiques ont été et seront vraisemblablement en contradiction avec l'intervention. Des changements fondamentaux s'avèrent nécessaires pour garantir la durabilité de l'intervention.	

4.4 Dans quelle mesure l'intervention contribue-t-elle à la capacité institutionnelle et de gestion ?

A	L'intervention est intégrée aux structures institutionnelles et a contribué à l'amélioration de la capacité institutionnelle et de gestion (même si ce n'est pas là un objectif explicite).
----------	---

X	B	La gestion de l'intervention est bien intégrée aux structures institutionnelles et a contribué d'une certaine manière au renforcement des capacités. Une expertise supplémentaire peut s'avérer requise. Des améliorations sont possibles en vue de garantir la durabilité.
	C	L'intervention repose trop sur des structures ponctuelles plutôt que sur des institutions ; le renforcement des capacités n'a pas suffi à garantir pleinement la durabilité. Des mesures correctives sont requises.
	D	L'intervention repose sur des structures ponctuelles et un transfert de compétences vers des institutions existantes, qui permettrait de garantir la durabilité, est improbable à moins que des changements fondamentaux n'interviennent.

4.2 Décisions prises par le Comité de pilotage et suivi

ANNEE DE REFERENCE		2015							
TRIMESTRE DE REFERENCE		Q4							
Décision					Action			Suivi	
N°	Décision	Periode d'identification	Source*	Acteur	Action(s)	Resp.	Deadline	Avancement	Status
1	Le secteur eau/assainissement doit se rapprocher de l'Unité de Coordination pour voir quels sont les premières actions à poser dans le cadre de ce projet et ainsi examiner si des besoins «urgents » sont clairement identifiables car actuellement des plans de formation ne sont pas élaborés;	juil-13	PV SMCL du 30 juil-2013	DAGE MHA	Réunion d'information avec une équipe du MHA			réalisé	CLOSED
				UC	Proposition de Thèmes Prioritaires de formation	DAGE MHA		réalisé	CLOSED
					Proposition de TDR pour le recrutement des formateurs			réalisé	CLOSED
					Réunion du Cercle sectoriel pour validation des formations retenues	CS	24/10/2013	réalisé	CLOSED
					Lancement des processus de mise en œuvre des formations	UC	25/10/2013	réalisé	CLOSED
2	Analyser la question de la demande de formation pour les spécialistes (secteur de la santé) et de se concerter à cet effet la DGS et le DRH pour avoir leur input.	juil-13	PV SMCL du 30 juil-2013	Cercle Sectoriel	Réunion d'information avec une équipe de la DGS	DGS		réalisé	CLOSED
				UC	Proposition de Thèmes Prioritaires de formation	DRH		réalisé	CLOSED
					Proposition d'un document de référence pour la formation de spécialistes	DGS	fin Q2 2014	Réalisé	CLOSED
3	Analyser comment intégrer des thèmes liés au management, à la gestion administrative et à l'Action Sociale dans les domaines de formation ;	juil-13	PV SMCL du 30 juil-2013	DGS MSAS	Mise en place du Cercle Sectoriel Santé	SG MSAS		Réalisé	CLOSED
				DAGE MHA	Mise en place du Cercle Sectoriel Eau & Assainissement	SG MHA		réalisé	CLOSED

4	Remplacement du Docteur Mame Demba SY par le Docteur Mamadou TRAORE au sein du CS Santé	mai-14	PV SMCL du 16 mai 2014	UC, DRH MSAS, CS Santé	Lancement d'un communiqué pour susciter la demande en chirurgie générale	UC	début Q3 2014	réalisé	CLOSED
		mai-14			Demande de lettre de désignation par le MSAS	DGS	début Q3 2014	réalisé	CLOSED
5			PV SMCL du 16 mai 2014	UC	Préparation pour la prochaine SMCL d'une planification financière par Résultat	UC	Q4 2014	réalisé	CLOSED
6	La SMCL approuve les orientations proposées du Mini DTF et demande à la direction de le finaliser les détails au plus tard fin mars 2015.	févr-15	PV SMCL du 27 février 2015	RR	Finalisation des TDR	UC	début Q2 2015	réalisé	ONGOING
	La SMCL demande la prolongation de la durée du projet et de la convention spécifique jusqu'au 31 décembre 2017 dans la perspective de la nouvelle allocation budgétaire.	févr-15	PV SMCL du 27 février 2015		Demande de prolongation de la date de fin du projet	RR	début Q2 2015	en cours	ONGOING
	La présidence de la SMCL sera désormais assurée par le Secrétaire Général du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement jusqu'au 30 juin 2016.	févr-15	PV SMCL du 27 février 2015	SMCL	<i>Transmissions de la décision de la SMCL au SG du MHA</i>	UC	fin Q2 2016	réalisé	CLOSED
	La SMCL Valide l'Avenant au DTF et demande la prolongation du projet jusqu'au 31/12/2017.	août-15	PV SMCL du 19/08/2015	SMCL	Transmissions de la décision de la SMCL au Siège pour suite processus	RR	01/09/2015	réalisé	ONGOING

4.3 Cadre logique mis à jour

Le cadre logique a été mis à jour suite à la mission OPS de février 2014 et revu suite à la formation More Result. Ces modifications seront soumises à la SMCL du 10 février 2016 pour validation.

	Logique d'intervention proposée	Indicateurs objectivement vérifiables proposés	Sources de vérification	Hypothèses
OG	<u>Objectif global</u> Les capacités institutionnelles et organisationnelles du Sénégal sont renforcées.	Une analyse des besoins en RC est disponible et des actions de RC sont menées	Etudes sur l'analyse des besoins en RC des secteurs de concentration de la coopération belge Plan d'action du PRC	Le transfert des apprentissages au sein des IB constitue une priorité pour les responsables.
OS	<u>Objectif spécifique</u> Les capacités des institutions sénégalaises actives dans la zone et les secteurs de concentration de la coopération belge sont améliorées par la formation de leur personnel masculin et féminin.	<ul style="list-style-type: none"> • 70% des bourses octroyées ont amélioré les compétences et l'expertise requises par les agents pour la fonction qu'ils occupent • 80% des boursiers utilisent les compétences acquises au service de leur fonction. • 95% des boursiers sont toujours au service de l'IB 6 mois après leur formation. • 80% des boursiers occupent un poste correspondant à la formation suivie. • Nombre d'accords de partenariats établis entre le PRC et les IB • Nombre d'actions de RC organisées pour les compétences critiques, dans les secteurs Santé et Eau/Assainissement 	<ul style="list-style-type: none"> • Questionnaire de satisfaction Résultats et Processus (post-formation) • Auto-évaluation des acquis (pré/post formation) par questionnaire (individuel) • Détermination des objectifs d'application dans les rapports des formateurs • Rapport d'entretien d'évaluation du transfert par N+1 du participant • Enquêtes avant et après formation incluant les éléments suivants : <ul style="list-style-type: none"> ○ Position fonctionnelle des candidats boursiers au sein de l'IB ; ○ Procédures de gestion du personnel IB. ○ Rapport annuels des IB. ○ Interviews du management des IB. • Accords de partenariat • Plan d'action du PRC 	<p>Les IB valorisent la participation aux actions de RC</p> <p>Les IB intègrent les activités de RC dans leurs plans d'actions</p> <p>Les responsables des IB mènent des entretiens d'évaluation avec leur personnel concernant le transfert des compétences</p>

	Logique d'intervention proposée	Indicateurs objectivement vérifiables proposés	Sources de vérification	Hypothèses
R 1	Les besoins en développement des capacités des institutions des secteurs d'intervention et l'offre de formation locale sont identifiés.	<ul style="list-style-type: none"> • Disponibilité d'une analyse des besoins en RC Santé • Disponibilité d'une analyse des besoins en RC Eau/Assainissement • Un document inventoriant l'offre de formation des IF académiques et non académiques du Sénégal et de la sous-région est disponible 	<ul style="list-style-type: none"> • Formulaire de demande de formation • Etudes sur les besoins en RC pour les secteurs de la Santé et de l'Eau/Assainissement • Liste des IF, reprenant les coordonnées et l'offre de formation 	Les responsables des IB participent à l'identification des besoins et facilitent la participation du personnel aux activités de RC proposées.
R 2	Les compétences des agents (hommes et femmes) des institutions Bénéficiaires du secteur de la Santé au niveau central et déconcentré, qui ont bénéficié d'une formation et/ou d'un accompagnement ont été renforcées.	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'actions de RC organisées pour les compétences critiques dans les deux secteurs • % de candidats sélectionnés provenant des niveaux déconcentrés • Nombre de personnes formées • Nombre d'IB formées 	<ul style="list-style-type: none"> • Fiche d'évaluation des formations • Rapport de formation • Rapport d'entretien d'évaluation du transfert par N+1 du participant 	Les demandes de formation intègrent les priorités fixées (compétences critiques) dans le cadre de l'analyse des besoins en RC

	Logique d'intervention proposée	Indicateurs objectivement vérifiables proposés	Sources de vérification	Hypothèses
R3	Les compétences des agents (hommes et femmes) des institutions Bénéficiaires du secteur de l'Eau et de l'Assainissement, au niveau central et déconcentré, qui ont bénéficié d'une formation et d'un accompagnement ont été renforcées.	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'actions de RC organisées pour les compétences critiques dans les deux secteurs • % de candidats sélectionnés provenant des niveaux déconcentrés • Nombre de personnes formées • Nombre d'IB formées 	<ul style="list-style-type: none"> • Fiche d'évaluation des formations • Rapport de formation • Rapport d'entretien d'évaluation du transfert par N+1 du participant 	Les demandes de formation intègrent les priorités fixées (compétences critiques) dans le cadre de l'analyse des besoins en RC

	Logique d'intervention proposée	Indicateurs objectivement vérifiables proposés	Sources de vérification	Hypothèses
R 4	<p>a.) « Les capacités des IB « sectorielles » sont renforcées en matière de prise en compte du genre</p> <p>b.) de même les compétences des agents (hommes et femmes) des institutions Bénéficiaires qui viennent directement en soutien la stratégie nationale en matière d'égalité et d'équité en matière de genre sont renforcées</p>	<p>a. % de bourses attribuées aux femmes et aux hommes des IB sectorielles</p> <p>b. Nombre de plan de formation intégrant la dimension genre</p> <p>c. Nombre de Cellules genre fonctionnelles au niveau des ministères</p>	<p>Rapport genre DAMINO</p> <p>Plans de formation issus de l'analyse des besoins en RC pour les secteurs Santé et Eau/Assainissement</p> <p>Banque de données des dossiers sélectionnés.(DAMINO)</p> <p>PV et rapports d'activités cellules genre</p>	<p>Les responsables des IB considèrent la prise en compte du genre dans le RC comme une priorité</p> <p>Les Autorités facilitent la coordination avec les acteurs de la stratégie nationale d'égalité et d'équité en matière de Genre</p>

Activités pour atteindre le Résultat 1	
R 1	<u>Résultat 1</u> Les besoins en développement des capacités des institutions des secteurs d'intervention et l'offre de formation locale sont identifiés.
A 1.1	Analyser les capacités et compétences nécessaires pour réaliser la vision, la mission et la stratégie des institutions bénéficiaires
A 1.2	Capitaliser les capacités développées par les bourses en s'appuyant sur une base de données intégrant les données des programmes

Activités pour atteindre le Résultat 2	
R 2	<u>Résultat 2</u> Les compétences des agents (hommes et femmes) des institutions Bénéficiaires du secteur de la Santé au niveau central et déconcentré, qui ont bénéficié d'une formation et/ou d'un accompagnement ont été renforcées.
A 2.1	Accompagner le développement des plans de formation et suivi des résultats des formations
A 2.2	Mise en œuvre des formations répondant à la demande dans le secteur de la santé

Activités pour atteindre le Résultat 3	
R 3	<u>Résultat 3</u> Les institutions bénéficiaires dans le secteur Eau et assainissement ont renforcé leur fonctionnement grâce aux formations.
A 3.1	Accompagner le développement des plans de formation et suivi des résultats des formations
A 3.2	Mettre en œuvre des formations répondant à la demande dans le secteur Eau et Assainissement

Activités pour atteindre le Résultat 4	
R 4	<u>Résultat 4</u> Les capacités des IB « sectorielles » sont renforcées en matière de prise en compte du genre. De même, les compétences des agents (hommes et femmes) des institutions Bénéficiaires qui viennent directement en soutien la stratégie nationale en matière d'égalité et d'équité en matière de genre sont renforcées
A 4.1	Appuyer le processus 'Gender mainstreaming' (approche intégrée) au niveau des IB des secteurs de la santé et de l'eau /assainissement en accord avec la Stratégie Nationale de l'Equité et de l'Egalité de Genre au Sénégal (SNEEG)
A 4.2	Appuyer les IB concernées par le Mécanisme National du genre (Gender Machinery)

Sous-Activités pour atteindre le Résultat 2	
R 2	<u>Résultat 2</u> Les compétences des agents (hommes et femmes) des institutions Bénéficiaires du secteur de la Santé au niveau central et déconcentré, qui ont bénéficié d'une formation et/ou d'un accompagnement ont été renforcées.
A 2.2	Mise en œuvre des formations répondant à la demande dans le secteur de la santé
A 2.2.1.	Module 1 - Structure organisationnelle et profils des RH
	Module 2 – Procédures et outils d'évaluation des RH
A 2.2.2.	Politique et procédures RH, en perspective de la GPEC
A 2.2.3.	Formation-actions en planification/programmation annuelle (PTA)
A 3.2.4.	Formation-actions en planification/programmation triennale selon les normes UEMOA : élaboration DPPD
A 3.2.5.	Formation action en suivi-évaluation
A 3.2.6.	Formation en suivi-évaluation
	Module 1 : Logiciel type XCL (base et Tableaux croisés dynamiques)
	Module 2 : Monitoring des soins primaires au niveau des postes de santé
A 3.2.7.	Formation en contrôle des Etablissements de Santé
	Formation/Action Elaboration d'un Guide de contrôle des ES, pour cadres, avec Inspection (Cabinet MSAS) et Régions
	Formation instructeurs Application Guide de contrôle des établissements

A 3.2.8.	Formation en inspection des Etablissements de Santé
	Formation/Action Elaboration d'un Guide d'inspection des ES , pour cadres, avec cadres DES et Régions
	Formation instructeurs Application Guide d'inspection des établissements
A 2.2.9.	Formation action en supervision des Etablissements de soins (Postes et Centres de Santé)
	Formation à l'application du Guide méthodologique Contrôle et Inspection
A 2.2.10.	Formation en faisabilité, mise en œuvre, gestion et suivi-évaluation des systèmes de partage des risques en matière de santé (formation COOPAMI)
A 2.2.11.	Formation en Epidémiologie
	Niveau 1 : Epidémiologie
	Niveau 2 : épidémiologie statistique
A 2.2.12.	Formation en maintenance des équipements (labo, écho, radio, ophtalmo)
A 2.2.13	Formation Initiation à la recherche sur les Systèmes de Santé (IRSS)
A 2.2.14	Formation à la Méthode Kangourou
A 2.2.15	Formation sur l'offre de services Qualité
A 2.2.16	Formation-action des Comités de Santé en Gestion des Postes de santé
A 2.2.17	Formation au Curricula de formation
A 2.2.18	Formation de Formateurs
A 2.2.19	Formation en maintenance Biomédicale
A 2.2.20	Formation SIG
A 2.2.21	Formation en Statistiques sanitaires
A 2.2.22	Formation Linux
A 2.2.23	Formation en SONUB
A 2.2.24	Formation en SOU
A 2.2.25	Formation en Echographie obstétricale
A 2.2.26	Formation en Echographie générale
A 2.2.27	Formation Santé de la reproduction
A 2.2.28	Formation en Qualité des Soins de Santé
A 2.2.29	Formation Nouveau Partogramme de l'OMS
A 2.2.30	Formation/action Contrat de Performance, destiné aux 5 Régions

	Elaboration du Guide
	Module 2 – Formation d’instruteurs à l’utilisation du Guide
A 2.2.31	Formation en Stratégie de communication externe (dont diagnostic de la situation initiale)
A 2.2.32	Formation en Budgétisation
A 2.2.33	Formation en élaboration et approbation de budget
A 2.2.34	Accès financier aux Soins de Santé
A 2.2.35	Formation à l'entretien Counseling
A 2.2.36	Formation en Biologie médicale
A 2.2.37	Formation en Gestion logistique de la chaîne du froid
A 2.2.38	Formation stage pour l’opération des cataractes
A 2.2.39	Formation Réanimation du Nouveau né
A 2.2.40	20 spécialisations de médecine
A 2.2.41	Master en Qualité des Soins et Gestion des Services de Santé
A 2.2.42	Formation universitaire en Santé de la Reproduction

Sous-Activités pour atteindre le Résultat 3	
R 3	<u>Résultat 3</u> Les institutions bénéficiaires dans le secteur Eau et assainissement ont renforcé leur fonctionnement grâce aux formations.
A 3.1	Accompagner le développement des plans de formation et suivi des résultats des formations
A.3.1.1.	Accompagnement de la Direction du MHA sur la mise en œuvre du Programme de formation 2015
A.3.1.2.	Accompagnement de la DGPRE sur la réalisation et la mise en œuvre du Guide stratégique sur la GIRE
A.3.1.3.	Accompagnement de l’OFOR sur la finalisation du Plan RC

Sous-Activités pour atteindre le Résultat 3	
R 3	<u>Résultat 3</u> Les institutions bénéficiaires dans le secteur Eau et assainissement ont renforcé leur fonctionnement grâce aux formations.
A 3.2	Mettre en œuvre des formations répondant à la demande dans le secteur Eau et Assainissement
A 3.2.1	Appui en formulation de projets Eau et Assainissement- Niveau de base
A 3.2.2.	Appui en formulation de projets Eau et Assainissement - Niveau avancé
A 3.2.3	Passation de Marchés
A 3.2.4.	Formation de formateurs
A 3.2.5	Suivi Evaluation
A 3.2.6.	Estimation des réserves hydriques potentielles - Niveau de base
A 3.2.7	Estimation des réserves hydriques potentielles Niveau avancé
A 3.2.8.	Suivi et réception de chantier
A 3.2.9	Gestion administrative et financière des ASUFOR –Appui-conseil et contrôle
A 3.2.10.	Suivi de la qualité de l’Eau de consommation
A 3.2.11.	Cadre légal et réglementaire
A 3.2.12	Technologie innovante de mobilisation et valorisation des eaux
A 3.2.13	Entretien et maintenance des ouvrages de l'Eau productive
A 3.2.14	Conseil en aménagement et en irrigation des vallées et bas fonds
A 3.2.15	Organisation des producteurs autour des points d'eau
A 3.2.16	Gestion concertée des bassins versants et périmètres maraîchers - application de la GIRE
A 3.2.17	Gestion Environnementale et sociale
A 3.2.18	Diffusion et capitalisation de l’expérience
A 3.2.19	Techniques de communication et de gestion de conflits
A 3.2.20	Formation à l’animation de module de sensibilisation à l’ATPC

A 3.2.21	Gestion de l'Assainissement en milieu rural
A 3.2.22	Techniques de Gestion des boues de vidange
A 3.2.23	RC CT Qualité de l'Eau
A 3.2.24	Guide stratégique GIRE - DGPRE
A 3.2.25	Formation professionnelle Techniciens Ressource en Eau - DGPRE
A 3.2.26	Renforcement des capacités managériales et professionnelles de l'OFOR
A 3.2.27	Renforcement des capacités techniques du personnel de l'OFOR
A 3.2.28	Renforcement des capacités des ASUFORS

4.4 Aperçu des MoRe Results

Résultats ou indicateurs du cadre logique modifiés au cours des 12 derniers mois ?	Oui
Rapport <i>Baseline</i> enregistré dans PIT ?	Oui
Planning de la MTR (enregistrement du rapport)	12/2015
Planning de l'ETR (enregistrement du rapport)	06/2017 (estimation)
Missions de backstopping depuis le 01/01/2012	2

4.5 Rapport « Budget versus Actuels (y – m) »

Rubrique	Budget total	Dépenses		Total Dépenses	Balance au 31/12/2015	Taux d'exécution fin 2015
		Start to 2014	2015			
Total	3 142 140	628 495.62	1 186 739.79	1 815 235.01	1 326 904.99	58%
Résultat 1	200 000	81 882.81	36 218.58	118 101.39	81 898.61	59%
Résultat 2	1 115 900	313 423.13	669 742.01	983 165.14	132 734.86	88%
Résultat 3	1 021 500	68 800.47	232 853.06	301 653.53	719 846.47	30%
Résultat 4	395 333	51 840.58	77 624.90	129 465.48	265 867.52	33%
Réserve Budgétaire	9 377	0	0	0	9 377	0%
Frais de personnel	184 200	62 889.04	64 602.84	127 501.88	56 698.12	69%
Investissements	28 500	5 296.56	22 392.82	27 689.38	810.62	97%
Frais de fonctionnement	79 830	41317.66	25 580.92	66 898.58	12 931.42	84%
Audit, suivi et évaluation	107 500	3 035.03	57 724.26	60 759.29	46 740.71	57%